

USAGE MALVEILLANT DE GHB/GBL EN MILIEU FESTIF ET TENDANCES DE CONSOMMATION D'ALCOOL

Mise à jour 31 Janvier 2022

Contexte

Depuis plusieurs mois, des témoignages et des plaintes auprès des autorités font soupçonner une recrudescence de l'usage de GHB et GBL à des fins malveillantes, majoritairement envers des femmes, mais un témoignage d'un parent, font penser que les jeunes hommes seraient aussi concernés (novembre 2021). Les lieux concernés sont principalement des établissements de nuit (bars, discothèques), à l'occasion de sorties entre amis ou de soirées d'étudiants. Strasbourg, à l'instar d'autres grandes villes étudiantes, est concernée. Une trentaine de témoignages auraient été repérés. Cette pratique malveillante semble donc se développer. Des plaintes, bien qu'en nombre limitées, permettent de mieux cerner le phénomène.

L'alcoolisation concomitante de certaines victimes bloque parfois la prise en compte judiciaire de la situation, les symptômes pouvant être proches.

Caractéristiques

Le GHB (acide Gamma-HydroxyButyrique) comme le GBL (Gamma-Butyrolactone) sont des produits détournés de leur usage médical ou industriel à des fins récréatives. Le GHB et le GBL sont ingérés. Ce sont des substances psychoactives qui provoquent des manifestations ébrieuses plus ou moins intenses et durables. La consommation peut être suivie de troubles de la perception, d'une phase de sédation suivie d'une somnolence allant parfois jusqu'à la perte de conscience. L'intensité des effets dépend des substances entrant dans leur composition, de la quantité ingérée et de l'éventuelle tolérance développée par l'utilisateur. A la différence d'autres solvants et gaz (colle, ether, etc.), marginalement détournés, les consommations de GHB/GBL, sont très visibles dans les espaces festifs.

Le GBL qui, au fil du temps s'est substitué au GHB, est un solvant industriel. Une fois ingéré, il est principalement métabolisé en GHB. Le GHB et le GBL sont utilisés de manière récréative pour leurs effets euphorisants et relaxants, d'où le surnom d'« ecstasy liquide ». Dans les années 2000, le GBL remplace progressivement le GHB à la suite du classement de ce dernier comme stupéfiant en France en 1999. Le GBL ne fait quant à lui l'objet d'aucun classement juridique en raison d'une utilisation courante dans l'industrie. Sa cession et sa vente au grand public sont toutefois interdites en 2011. Malgré cela, l'approvisionnement en GBL s'effectue facilement par Internet ou via de petites filières de détournement auprès de l'industrie.

Les effets apparaissent 15 à 20 minutes après l'ingestion et durent d'une à quatre heures. **Le GBL exige un dosage extrêmement précis du fait de l'écart étroit entre la dose nécessaire à l'obtention des effets recherchés et l'intoxication aiguë qui peut entraîner une perte de conscience et une dépression respiratoire.**

Depuis 2011, l'enquête nationale DRAMES fait état en moyenne d'un à deux décès tous les ans où le GHB/GBL est impliqué seul ou de façon prédominante. Par ailleurs, le GHB/GBL consommé régulièrement peut entraîner une dépendance. Celle-ci se manifeste par une accoutumance, une envie irrésistible de consommer (craving), un syndrome de sevrage en cas d'arrêt de la consommation, et peut s'accompagner d'anxiété et de dépression.

Usages et pratiques repérées

Le GHB ou GBL, ajouté à une boisson sous forme de liquide ou de poudre qui se dilue, est inodore et incolore. Son goût peut être caché par un mélange avec du sirop. Il est donc difficile de le repérer au moment de son ingestion.

Il y a depuis peu quelques témoignages d'injection non désirées par micro-aiguilles utilisées, à priori, avec des seringues pour le transport du produit.

L'historique des consommations hors cadre médical et des conséquences de l'usage du GHB/GBL en France met en lumière le processus de diffusion de ce produit entre différents groupes de consommateurs de substances psychoactives à visée récréative. Originellement consommé par une minorité d'homosexuels amateurs de pratiques spécifiques au sein de l'espace festif gay parisien, la présence du GHB/GBL se banalise dans le contexte des rencontres sexuelles entre hommes à domicile et dans l'espace festif gay friendly, dès 2006 à Paris, et à partir de 2008 en province, entraînant un accroissement des comas. Si ces accidents semblent perdre de leur visibilité au cours des années suivantes, ils se développent à nouveau à partir de 2017. La vague actuelle d'hospitalisations succède à une première série d'accidents qui a eu lieu à la fin des années 2000. Cependant, contrairement à ce qui peut être observé pour des substances telles que la cocaïne ou les poppers, qui ont connu un processus semblable de diffusion entre populations, le niveau de consommation de GHB/GBL dépend moins de la disponibilité du produit (toujours forte sur Internet) que des reconfigurations des espaces festifs. Ces reconfigurations favorisent l'expérimentation de GHB/GBL par de nouveaux usagers qui, quels que soient leurs profils, ont une faible connaissance du produit et des risques. Peu familiers des dosages précis d'une consommation « récréative », **ils associent en outre le GHB/GBL à d'autres substances, notamment l'alcool, ce qui accroît considérablement les risques d'intoxications.** Ainsi, la recrudescence actuelle des comas qui a fait réagir les professionnels organisateurs de soirées et a fait l'objet d'une forte couverture médiatique, découle d'un processus semblable à celui observé il y a près de dix ans. Ce processus repose sur des cycles de diffusion du GHB/GBL auprès des nouvelles générations fréquentant les espaces festifs.

Propositions de prévention et de réduction des risques

- couvercle de verre – paille – gobelet à bec
- formation des professionnels des établissements par la Police nationale afin de mieux repérer les comportements douteux et de mieux sécuriser les victimes en lien avec l'UMIH locale
- vidéo surveillance dans les établissements
- affiche adaptée pour appeler à la vigilance et prévenir les actes malveillants
- ne pas se servir de boisson provenant de bouteilles ouvertes déjà sur une table
- sortir accompagné de personnes de confiance
- se faire dépister dans les 6 à 12H pour envisager une plainte

L'info en + : quelle place de l'alcool dans le Grand Est ?

En 2017, parmi les adultes âgés de 18-75 ans résidant dans la région Grand Est : un sur dix (10,4%) déclarait consommer de l'alcool tous les jours et un sur sept (15,2%) **déclarait au moins une alcoolisation importante ponctuelle (API**, au moins six verres en une seule occasion) tous les mois. **Chez les 18-30 ans, un sur quatre (24%) déclarait au moins une API tous les mois et 7,5% au moins une toutes les semaines.**

En région Grand Est la consommation quotidienne parmi les 18-75 ans était de 5,7% chez les femmes et de 15,5% chez les hommes.

Selon le Baromètre de Santé publique France 2017, la consommation hebdomadaire d'alcool chez les adultes de 18 à 30 ans s'élevait pour la région Grand Est à 30%.

Les dernières tendances montrent que le niveau d'étude et le niveau social élevés ne sont plus des facteurs de protection de la consommation d'alcool chez les femmes, bien au contraire. Exemples de produits consommés par les femmes en milieu festif en complément de l'alcool (échantillon de 15 à 33 ans dans le cadre d'un mémoire)

Ecstasy, amphétamines (MDMA, speed), cocaïne (sniffée et inhalée), kétamine, champignons, LSD, héroïne.

→ Sources

- GEROME C., CHEVALLIER C. - **Drogues et addictions. Surdoses de GHB/GBL.** - Paris, OFDT, 2018, 11p.
- GUILLAIN M. - **Parcours de femmes usagères de drogues illicites en milieu festif Une étude qualitative sur leurs expériences et les relations entre consommation et vie quotidienne. Mémoire de Maîtrise en Sciences Sociales Orientation : Parcours de Vie, Inégalités et Politiques Sociales.** - Lausanne, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, 2018, 178p.
- SANTE PUBLIQUE FRANCE. - **Bulletin de santé publique alcool en région Grand Est. Janvier 2020.** - Saint-Denis, SPF, 2020, 35p.
- Revue de presse octobre novembre 2021
- <http://www.ruelles-strasbourg.fr>

→ Pour aller plus loin...

Pour en savoir plus sur le dispositif Grand Est de prévention et de prise en charge, consultez l'annuaire sur <https://www.grandestaddictions.org/>